

DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

APPEL A PROJETS

Opérateur



Forme

Subvention

Intensité

Jusqu'à 60%

Date limite

12/12/2023

Ce dispositif s'adresse à toute entreprise portant un projet de décarbonation d'une activité industrielle. Il vise principalement les projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre portant sur :

- une meilleure efficacité énergétique (unité industrielle ou équipement plus performant énergiquement, mise en place de récupération de chaleur, etc.),
- une modification du mix énergétique de l'entreprise (électrification, intégration d'énergies thermiques renouvelables)
- une modification du mix de matière (mise en place de procédé de recyclage, procédé intégrant des matières premières alternatives etc),
- le captage, stockage et utilisation du CO2.

Le montant des investissements sur un même site industriel doit être supérieur à 3 M€.

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN
Directrice de bureau - Tours
07-77-84-30-66
asjeusselin@abfdecisions.fr